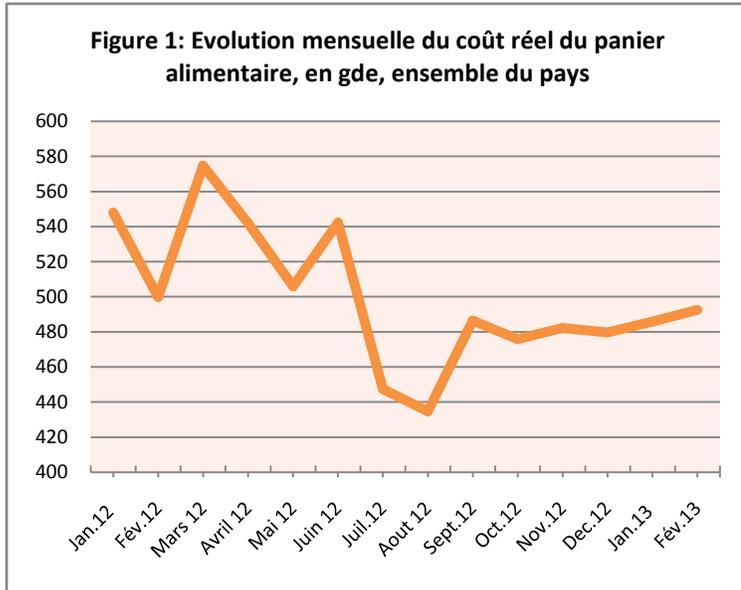


-Evolution du coût réel du panier alimentaire



Après une légère baisse en décembre 2012, le coût du panier alimentaire a connu un rébond au cours des deux premiers mois de l'année 2013. En effet, le prix réel du panier a cru de 1.3% en moyenne en janvier par rapport à décembre, passant de 479.7 gourdes à près de 486 gourdes. C'est quasi le même comportement entre janvier et février, soit une hausse de 1.4% en moyenne en passant à 492.6 gourdes.

Le coût demeure aussi élevé sur les différents marchés, notamment à Jacmel (plus de 600 gourdes en janvier et février), à Ouanaminthe (plus de 587 gourdes). Mais les fortes variations de la période sont enregistrées à Port-de-paix (4.6%) et aux Cayes (4.5%).

En fait, en glissement annuel, il n'y a pas eu d'augmentation, mais plutôt une baisse significative, notamment par rapport à janvier 2012, soit de plus de 12% en moyenne. Par rapport à février de l'année dernière, le coût du panier est tombé à 1.5%. Toutefois, la tendance actuelle est quant même à craindre, reconnaissant que la plupart des individus ont du mal à joindre les deux bouts, sur le plan alimentaire.

- Déterminants du coût du panier alimentaire

Le coût du panier alimentaire est fortement corrélé aux prix des céréales, notamment à ceux du riz et du maïs, deux produits qui occupent une part importante de sa composition, tenant compte des habitudes alimentaires de la population. L'augmentation du coût du panier alimentaire est consécutive à celle des prix de ces deux produits. En effet, le riz, dont la plus part est importée, a affiché une augmentation de 2.2% en moyenne par rapport à janvier, particulièrement sur les marchés des Cayes, de Jérémie, des Gonaïves et de Ouanaminthe. Le prix du maïs a également progressé durant la même période de l'ordre de 5%, pour l'ensemble des marchés, surtout à Jacmel où la livre du maïs local se vend à 20 gdes en février contre 16 gourdes en Janvier. Le prix du maïs importé frôle déjà les trente gourdes contre 27 en janvier.

Produit	Prix réel moyen en gde par livre*		
	Jan-Fev 2013	Jan-Fev 2012	Six derniers mois
Riz	13.09	12.60	12.80
Farine de Blé	9.60	10.50	19.80
Sucre	14.60	15.53	14.80
Maïs	8.63	7.30	7.20
Huile	23.20	22.93	22.04
Pois	27.44	21.60	23.30

Pour sa part, le prix des haricots maintient sa tendance à la hausse, observée depuis quelques mois. C'est le produit ayant encaissé la variation du prix la plus significative (plus de 13%) durant la période. Cette

*Prix nominal rapporté à l'ipc

situation montre, en réalité, la persistance de l'impact des chocs de 2012 sur la disponibilité alimentaire locale, chocs ayant conduit à la chute de la production agricole dans le pays. Ainsi, en glissement annuel (voir tableau ci-dessus), les variations sont beaucoup plus importantes, notamment pour les haricots (24%) et le maïs (17%). Néanmoins, pour la farine de blé et le sucre raffiné, une baisse a été observée par rapport à janvier et février de l'année dernière, soit respectivement de 9 et 6%.

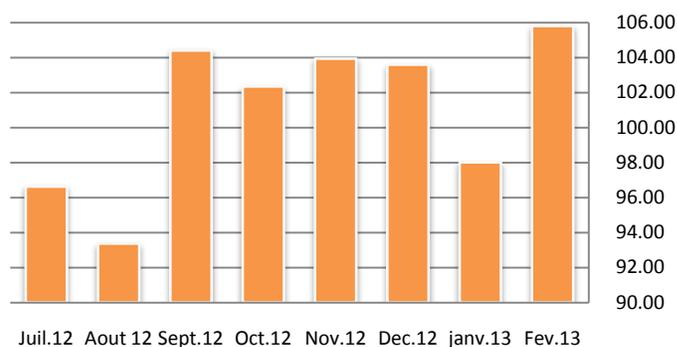
En somme, même si le coût actuel du panier est nettement en dessous du niveau observé de mars à juin (voir figure 1), il demeure évident que la hausse, au cours des deux derniers mois, entraîne la détérioration de l'accès aux aliments dans le pays, particulièrement dans les zones vulnérables.

-L'accès au panier alimentaire

La figure 2 montre un accroissement du ratio «coût du panier/revenu», impliquant une détérioration de l'accès pour les 10% les plus pauvres (premier décile) en février 2013. En effet, le coût du panier alimentaire a représenté plus de 105% du revenu de l'individu appartenant au premier décile, contre 98% en janvier. Cela équivaut à une baisse de près de 8% de l'accès au panier de biens alimentaires.

Ainsi, une hausse de 1.4% du coût du panier de consommation alimentaire, provoquée par l'accroissement des prix du maïs, du riz et surtout des haricots, a induit une baisse du pouvoir d'achat, donc une détérioration de l'accès aux aliments de près de 8%, pour les plus pauvres, leurs revenus étant faibles et relativement stables.

Figure 2: Ratio du coût du panier alimentaire en % du revenu réel per capita du premier décile, juillet 2012-Février 2013



Conclusion

Présentement, en comparaison à l'année dernière, la situation de l'accès n'est pas trop alarmante. Le pic observé en février par rapport à janvier 2013 pourrait bien résulter de la réduction de la disponibilité alimentaire locale (le riz et le maïs locale notamment) et de la période de soudure qui commence plus tôt cette année¹. Néanmoins, la situation peut se détériorer dans un contexte d'affaiblissement des revenus.

Il est à rappeler que, l'individu n'a pas à effectuer que des dépenses alimentaires. On peut se faire une idée si l'on devrait prendre en compte les autres dépenses (scolarité des enfants, soins de santé, transport, etc.). Dans un tel contexte, l'amélioration effective et durable de l'accès aux aliments de base requiert une variabilité beaucoup plus grande des revenus que celle des prix des produits alimentaires et non alimentaires.

¹ D'ordinaire la période de soudure débute fin mars pour se terminer en juin. Elle est due essentiellement à la grande campagne de printemps qui d'ordinaire draine presque toutes les ressources des agriculteurs (épargne, semences, temps, etc.).

Le panier alimentaire est un nouvel instrument d'analyse dont dispose la CNSA pour avoir une idée de l'accès aux aliments et, de là, dégager la tendance de la sécurité alimentaire dans le temps et l'espace. Cet instrument peut être utile dans le suivi et l'évaluation des politiques et programmes de sécurité alimentaire, dans le ciblage des individus et des zones vulnérables en Haïti. Il servira, en outre, dans l'orientation des politiques publiques, dont l'objectif principal est de réduire la pauvreté et la faim dans le pays.

L'analyse du panier alimentaire est basée sur les informations relatives aux prix, aux revenus, à la diète alimentaire, fournies respectivement par la CNSA, le MARNDR, la Banque mondiale et la FAO.

Construction et évaluation du panier alimentaire

Le panier alimentaire est construit sur la base des hypothèses suivantes:

1. Il est composé de 6 produits: riz, farine de blé, maïs, haricots, sucre et huile végétale, qui représentent 1979 kilocalories consommées par personne par jour.
 - a. Le panier alimentaire est donc constitué de telle sorte que 100 pourcent de consommation de calories proviennent justement de ces six produits alimentaires, ceci à cause du manque d'information pour d'autres produits, dont en particulier les racines et les tubercules.
 - b. Ce panier alimentaire ne prend pas en compte la part de la production locale dans la consommation; par conséquent il fait l'hypothèse que tous les biens alimentaires soient achetés ouvertement sur les marchés.
 - c. Les données relatives à la consommation de calories proviennent du site FAOSTAT, à l'adresse www.FAOSTAT.FAO.ORG.
2. Il est supposé que ce panier alimentaire moyen soit consommé à travers le pays, tous groupes de revenus confondus. Cependant il est spécifiquement construit sur la base des préférences alimentaires des groupes à faible revenu (décile le plus bas de la population). On fait aussi l'hypothèse de l'invariabilité de la consommation dans le temps.
 - a. Un panier alimentaire par département serait plus approprié. Par exemple celui proposé par ACDIVOCA pour le Sud-est serait plus représentatif que celui de la CNSA.
3. L'approche du panier alimentaire ignore les effets de substitution étant donné qu'il est fixé dans le temps. Par conséquent cette approche capte seulement les effets des changements de prix.
 - a. Le coût total du panier alimentaire est calculé comme suit:

$$\text{Coût}_t = (\text{Prix}_t \text{ du Riz} \times \text{Quantité Consommée}_t) + \dots + (\text{Prix}_t \text{ du Maïs} \times \text{Quantité Consommée}_t)$$

4. La finalité de cette approche est de mesurer l'accès aux aliments, tenant compte du poids du coût du panier alimentaire dans le revenu des ménages.
 - a. Ce revenu est calculé sur la base de la parité du pouvoir d'achat percapita (PPAP) obtenue de la Banque mondiale.
 - b. Le revenu est alors distribué entre les différents déciles en utilisant les mesures de la distribution de richesse établies par la Banque Mondiale.
 - c. Finalement, un ratio du coût du panier alimentaire au revenu est calculé pour mesurer l'accès; une variation négative du ratio implique une amélioration de l'accès tandis qu'une variation positive en indique une détérioration.

Ce bulletin spécial est réalisé avec l'appui des Organismes suivants:



The views and opinions in this bulletin are those of the authors. They do not represent the views or opinions of the Economic Research Service or those of the U.S. Dept. of Agriculture, USAID, or the U.S. Government.